

Monk rachetée par un groupe américain moins de 3 ans après sa création

ACV, une place de marché numérique automobile pour les concessionnaires, cotée au Nasdaq, annonce le rachat de la petite startup française Monk, créée il y a moins de trois ans. Cette dernière a développé une solution capable de détecter les dommages faits sur un véhicule.

Temps de lecture : minute

28 février 2022

L'histoire d'une startup n'est pas qu'une longue série de levées de fonds. C'est aussi parfois un rachat rapide. Monk en est l'illustration. Fondée en septembre 2019 par Aboubakr Laraki (CEO) et Fayçal Slaoui (CTO), spécialistes du machine learning (IA) et de la reconnaissance visuelle, la startup française spécialisée dans la détection des dommages faits sur un véhicule passe sous pavillon américain. Créée en 2014, ACV, une place de marché numérique automobile pour les concessionnaires, cotée au Nasdaq depuis 2021, vient en effet d'annoncer le rachat total de Monk. Le montant de l'opération n'a pas été communiqué.

"Notre équipe a fourni des modèles d'apprentissage automatique de pointe pour les inspections visuelles de véhicules. En joignant nos forces à celles de la famille ACV et en tirant parti de son expérience considérable en matière de rapports sur l'état des véhicules, nous pouvons vraiment accélérer notre objectif commun d'offrir des niveaux de confiance et de transparence sans précédent au marché automobile" , ont déclaré les cofondateurs de Monk, cités dans un communiqué.

Getaround, Porsche et Shift Technology comme clients

Monk a levé 2,1 millions d'euros en amorçage en mai 2020 avec Iris Capital, Plug and Play et plusieurs business angels. Elle compte comme clients des concessionnaires, des fabricants et des acteurs de l'assurance parmi lesquels Getaround, Porsche, Shift Technology et Autobiz par exemple. *"Ce rachat constitue un très beau multiple pour une société très jeune rachetée par un groupe tech coté qui va surtout lui laisser son indépendance et sa localisation"* , se félicite l'entreprise et ses investisseurs dans un communiqué, sans donner de détails.

Aboubakr Laraki et Fayçal Slaoui ont décidé ensemble de lancer une solution répondant au besoin d'expertise du marché de la détection de dommages, pendant le cycle de vie d'une voiture, avant-vente, de l'usine au propriétaire final en passant par le concessionnaire de première ou seconde main. La solution de Monk est basée sur une intelligence artificielle capable de détecter les dommages faits sur un véhicule. Elle s'appuie sur le traitement d'images aussi bien prises par des caméras de sécurité, des professionnels du secteur ou des conducteurs non-experts.

Le système d'inspection automatisé permet de reconnaître les pièces automobiles concernées et les dommages présents pour une fraction du coût des inspections visuelles classiques. Il n'y a pas besoin de l'achat de matériel spécifique : un simple smartphone équipé du logiciel suffit pour utiliser sa technologie précise Monk. La vingtaine de salariés de la startup française rejoignent les effectifs d'ACV mais resteront en France. Les équipes de R&D des deux entreprises collaborent déjà étroitement sur les différentes technologies.

